



## INFORMATIONS PRATIQUES

### INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription mentionnant la spécialisation choisie et les 3 modules à option doit être retourné, accompagné d'un dossier de candidature à l'administration du programme :

- CV
- Lettre de motivation (explicitant le projet professionnel en lien avec la spécialisation choisie)
- Copie des diplômes obtenus
- Copie des certificats de travail
- Copie de la carte AVS
- Copie d'une pièce d'identité
- 1 photo passeport en format numérique Jpg. (critères photographiques disponibles sur [www.mrhc.ch/faq](http://www.mrhc.ch/faq))
- Éventuelles demandes d'équivalence avec pièces justificatives

Une lettre de recommandation de l'employeur est souhaitable.

En cas de besoin, le dossier peut être complété par un entretien.

### DÉLAIS D'INSCRIPTION

**MAS en Management, Ressources Humaines et Carrières** : avant le 15 octobre.

Les dossiers sont traités par ordre de réception. Au-delà du délai, les candidatures sont étudiées en fonction des places disponibles.

**Modules individuels** : minimum 15 jours avant le début du cours choisi. La priorité est donnée aux candidats s'inscrivant au MAS, au DAS puis aux CAS, puis en fonction des places disponibles, les inscriptions à des modules individuels seront prises en considération.

### FINANCES D'INSCRIPTION

**MAS : CHF 15'000.- pour l'ensemble de la formation sur 2 ans.**

Le paiement de l'écologie s'effectue de la manière suivante :

- dès réception de la lettre d'acceptation au MAS, un acompte de CHF 1'500.- est demandé pour garantir la place.
- le solde des frais d'inscription, CHF 13'500.- est en principe réglé au début de la formation. Un paiement en plusieurs fois est possible. Différents échelonnements sont proposés lors de la confirmation d'inscription.

**Modules individuels** : CHF 3'000.- pour un module de 4 ECTS

CHF 1'500.- pour un module de 2 ECTS

Informations et formulaire d'inscription disponibles sur [www.mrhc.ch](http://www.mrhc.ch)

### ANNULATION ET ABANDON

En cas d'annulation plus de 30 jours avant le début du programme, 10% des frais d'inscription sont dus.

À moins de 30 jours du début du programme, 50% des frais d'inscription sont dus. Dès le 1<sup>er</sup> jour de formation, l'intégralité des frais d'inscription est due. Les demandes d'annulation et d'abandon doivent être formulées par écrit.





## ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Nombre d'années d'expérience dans le domaine du management, des ressources humaines ou de la gestion des carrières : .....

Préciser le domaine : .....

### Exercez-vous actuellement une activité professionnelle ?

oui à 100 %  oui à temps partiel, taux d'occupation : ..... %

non, car vous êtes : .....

en recherche d'emploi  en congé formation  à la retraite  autre, précisez : .....

Si vous n'exercez actuellement pas d'activité professionnelle, merci de répondre à l'ensemble des questions suivantes en vous référant au dernier poste occupé.

Fonction (titre du poste) : .....

### Position hiérarchique :

Indépendant  Cadre supérieur  Cadre intermédiaire  Employé

### Secteur d'activité : Activité indépendante ONG

Administration publique ou para-publique  Organisation européenne

Association  Organisation Internationale  Entreprise privée

### Taille de l'entreprise :

1 personne  2 à 10 personnes  11 à 50 personnes  51 à 100 personnes

101 à 500 personnes  501 à 1000 personnes  plus de 1000 personnes

Quelles sont mes attentes et/ou mes objectifs vis à vis de cette formation ? .....

.....

.....

.....

## INSCRIPTION

### MAS EN MANAGEMENT, RESSOURCES HUMAINES ET CARRIÈRES

Je souhaite participer au MAS en Management, Ressources Humaines et Carrières

#### Choix de la spécialisation :

Management Humain  Ressources Humaines  Gestion des Carrières

Choix des trois modules à option, \_\_\_\_\_

(indiquer les numéros des modules) :

Frais d'inscription au MAS en Management, Ressources Humaines et Carrières : CHF 15'000.-

#### Conditions de paiement MAS

Le paiement de l'écolage s'effectue de la manière suivante :

> dès réception de la lettre d'acceptation au MAS, un acompte de CHF 1'500.- devra être payé pour garantir la place.

> le solde des frais d'inscription, CHF 13'500.- est en principe réglé au début de la formation.

Un paiement en plusieurs fois est possible. Différents échelonnements sont proposés lors de la confirmation d'inscription.

#### Abandon - modalités d'annulation et d'abandon

En cas d'annulation plus de 30 jours avant le début du programme, 10% des frais d'inscription sont dus. A moins de 30 jours du début du programme, 50% des frais d'inscription sont dus. Dès le 1<sup>er</sup> jour de formation, l'intégralité des frais d'inscription est due. Les demandes d'annulation et d'abandon doivent être formulées par écrit.

Je soussigné(e).....

déclare avoir lu et compris les conditions de paiement et les modalités d'annulation et d'abandon du MAS MRH & Carrières. Par ma signature, je m'engage à respecter ces conditions.

Date :

Signature : .....



Formations Continues interuniversitaires

## INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

mrhc@unige.ch  
+ 41 (0)22 379 81 21 / 23

Formations Continues Interuniversitaires en MRHC  
GSEM  
Université de Genève  
Boulevard du Pont-d'Arve 40  
1211 Genève 4

[www.mrhc.ch](http://www.mrhc.ch)

Fribourg



Genève



Lausanne



Neuchâtel

